

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'Université du Mans

Séance du 9 janvier 2025

**I. DELIBERATIONS, INFORMATIONS ET DEBAT D'ORIENTATION
GENERAL**

1.3.2 – Renouvellement des conseils centraux 2025 : Désignation des collectivités locales sarthoise et mayennaise appelées à nommer un représentant au titre des personnalités extérieures de 1ère catégorie siégeant au conseil d'administration

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU *le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;*
VU *les statuts de l'Université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **Approuve avec 0 abstention, 27 voix pour et 0 voix contre, la désignation des institutions appelées à nommer un représentant au titre des personnalités extérieures de 1ère catégorie siégeant au sein du conseil d'administration, dans le cadre du renouvellement des conseils centraux 2025. Le détail est annexé à la présente.**

Le Mans, le 16 janvier 2025

Le Président de l'Université du Mans

Pascal LEROUX

Nombre de membres en exercice lors de cette séance : 31

Renouvellement des Conseils Centraux 2025

Note concernant les personnalités extérieures désignées (1^{ère} catégorie)

Conseil d'administration

Composition statutaire du conseil d'administration dans sa formation plénière	Composition actuelle		Proposition
<p>« 3 représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, désignés par l'organe délibérant de ces collectivités ou groupements dont ils doivent être membres, à savoir : (article 11.1.1 des statuts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 représentant de la Région Pays de la Loire ; - 1 représentant des collectivités locales sarthoises ou de leurs groupements ; - 1 représentant des collectivités mayennaises ou de leurs groupements ». <p><i>Article 11.1.1 - Composition du conseil d'Administration plénier : « Le Conseil d'administration décidera, via une délibération statutaire, les deux institutions locales sarthoise et mayennaise qui seront appelées à désigner un représentant »</i></p>	Région Pays de la Loire	Anne BEUCHEF (T)	<i>Région Pays de la Loire</i>
		Anne-Gaëlle CHABAGNO (S)	
	Le Mans Métropole	Quentin PORTIER (T)	Le Mans Métropole
		Jacques GOUFFE (S)	
	Conseil départemental de la Mayenne	Sylvie VIELLE (T)	Conseil départemental de la Mayenne
		Sylvain ROUSSELET (S)	